

Les tissus bâtis communs :

Il s'agit des tissus contemporains périphériques, composés en grande partie de lotissements pavillonnaires peu respectueux du caractère typomorphologique des tissus anciens.

Ces tissus nécessitent une requalification urbanistique et/ou paysagère.

Les projets contribuent à la requalification de ces tissus et tendent à lui conférer une identité qualitative et spécifique :

- les nouvelles constructions affirment des continuités bâties ;
- les clôtures contribuent de manière cohérente au caractère paysager du tissu ;
- le bâti tend vers le registre des typologies traditionnelles (ordonnancements, matériaux, composition architecturale) ;
- l'accompagnement végétal du bâti s'intègre aux trames végétales existantes.

La densification du tissu est favorisée, là où elle est possible.

Les espaces publics banalisés sont caractérisés. Des continuités paysagères sont recherchées avec le tissu ancien.

L'offre en matière de logements est diversifiée.

Les tissus diffus :

Il s'agit des tissus à caractère diffus qui n'ont pas vocation à être densifiés.

Ils ne peuvent accepter que peu de constructions nouvelles établies sur de très grandes parcelles.

Les projets respectent le caractère environnemental et paysager des lieux et ne participent, en aucun cas, au renforcement du mitage d'un paysage ou d'un site.

Le bâti s'inscrit dans le registre des typologies traditionnelles.

L'accompagnement végétal du bâti, établi sur de grandes parcelles, s'inscrit dans la trame végétale du paysage.

Les espaces publics sont traités dans le respect du caractère paysager du tissu.